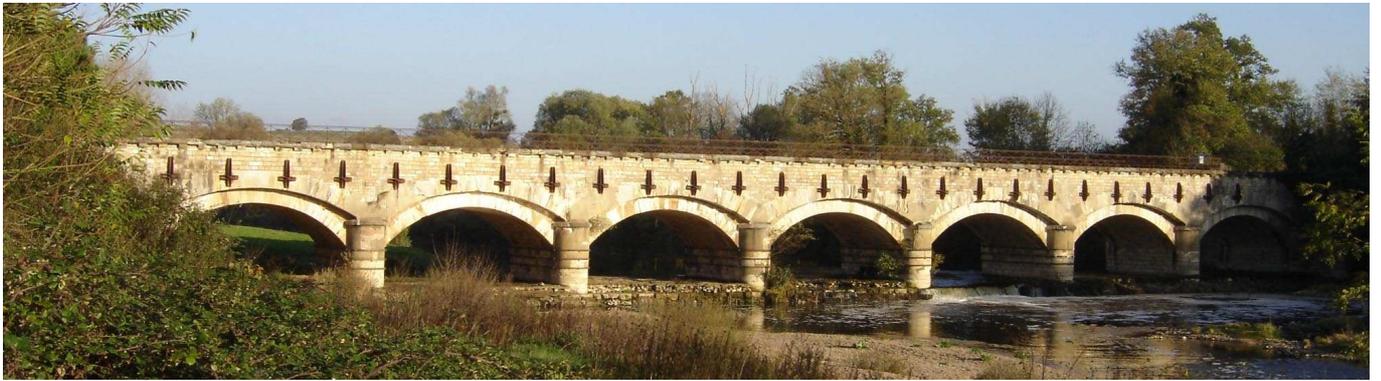
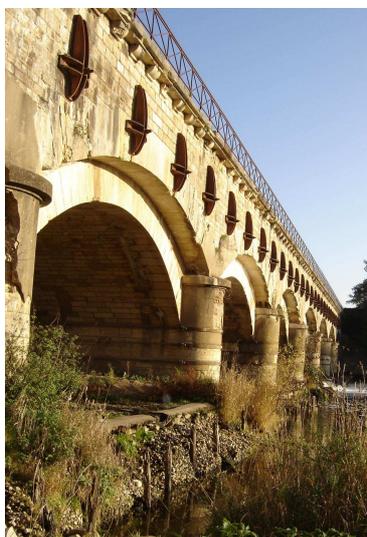


Echo



Lombiers



@ colombiers18.fr

Année 2006

Quelques dates à retenir en ce début d'année 2007

Janvier

3 janvier : vœux de la Municipalité à la maison du stade

13 janvier : galette du Comité des fêtes

21 janvier : Marche d'Euro School

Février

3 février : Saint Blaise

25 février : marche du Comité des fêtes

INVITATION

Le Conseil Municipal vous invite à venir partager le verre de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année :

3 janvier 2007 à 19 heures

à la Maison du Stade

**En raison des fêtes, la mairie sera fermée
du 23 décembre 2006 inclus au 2 janvier 2007 inclus.**

**Une permanence sera assurée
le samedi 30 décembre de 10 h à 12 h pour les dernières inscriptions
sur la liste électorale.**

EDITORIAL

Madame, Monsieur,

Le temps des fêtes arrivant avec la trêve des confiseurs, vous allez pouvoir découvrir votre écho....Lombiers 2006.

Vous pourrez constater que la vie de notre commune est toujours aussi riche même si au niveau municipal je considère que nous venons de vivre une année de transition.

Année de transition au niveau des travaux car la réfection de la rue de la Jumelle et la rue du Puits ne se fera qu'en 2007, nous avons donc anticipé en préparant le système de réception dans lequel les eaux pluviales seront dirigées. Ces travaux, outre la suppression des lignes électriques et l'aménagement des abords de l'école, doivent permettre de corriger définitivement le problème d'écoulement des eaux et soulager les habitants de la rue du Stade et de la rue du Pré d'agneau.

Année de transition au niveau de la carte communale sur laquelle nous avons travaillé et qui vous sera présentée dans le cadre d'une enquête publique en 2007. Ce ne sera que suite à sa validation que nous pourrons reprendre certains projets comme celui sur le cimetière.

Année de transition au niveau de l'aménagement d'une deuxième classe car nous avons choisi un architecte pour nous préparer l'esquisse et nous fournir le coût permettant des demandes de subventions pour des travaux en 2008.

2007 sera donc une année de réalisation surtout au niveau de l'aménagement du centre bourg et de la validation des projets futurs.

Au niveau des associations, le fait marquant a été la montée en première division départementale de notre équipe de foot mais aussi la magnifique exposition des « coccinelles » au mois de juin. Nous pouvons aussi noter l'accueil des correspondants italiens et allemands grâce à l'aide d'Euro-school, cet échange marquant la fin de nos projets coméniens.

2007 verra également l'organisation du comice agricole de notre canton, nous nous devons d'y être présents, j'encourage donc toutes nos jeunes filles à se présenter à l'élection de notre reine et invite tous les habitants qui souhaitent nous aider pour la réalisation d'un char à se faire connaître.

2007 sera, comme vous le savez une année très importante au niveau électoral car vous devrez choisir votre nouveau président de la République (22 avril et 6 mai) ainsi que votre nouveau député (10 et 17 juin), les conseils municipaux étant, pour le moment prévus en mars 2008. Les personnes qui ne seraient pas encore inscrites sur la liste électorale pourront le faire le 30 décembre de 10 h à 12 heures, nous ouvrirons spécialement la mairie pour cela, ensuite il sera trop tard pour voter à Colombiers en 2007.

Je pense que chacun est conscient de l'importance des enjeux et que la participation sera massive pour l'ensemble de ces scrutins.

Avant de clore mon propos, je voudrais remercier l'ensemble de nos employés municipaux, qu'ils dépendent de la commune, du syndicat du regroupement pédagogique ou du syndicat des chemins pour la qualité de leur travail, pour leur dévouement et la très bonne ambiance qu'ils savent toujours préserver.

Merci également à tous les membres du conseil municipal pour l'aide efficace qu'ils apportent lors de leur présence assidue à toutes les réunions.

ETAT CIVIL 2006

Naissances



PERROT—GLOAGUEN Louis
Le 11 août 2006



GAYET Bérénice
Le 22 août 2006

Mariages



Aude Collin et Augouvernaire Jérôme
29 avril 2006



Gaëlle Labergerie et Fabien Randi
8 juillet 2006



Christelle Plançon et Stéphane Bône
26 août 2006



Laurence Murat et Eric Burel
2 septembre 2006

Décès

ROVIRA Jean, 19 juin 2006

CHRETIEN Denis, 20 juin 2006

RIZAT Colette, 29 novembre 2006.

CHEVALLEREAU Hélène, 1 décembre 2006.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES

Secrétariat de mairie

Tél. 02 48 96 21 72 Fax 02 48 96 21 52

Ouvertures	Mardi	de 14 h	à	19 h
	Mercredi	de 14 h 30	à	18 h 30
	Jeudi	de 14 h	à	19 h
	Samedi	de 9 h	à	12 h

Permanences de M. BÔNE, Maire :

samedi matin, rendez-vous possibles autres jours en soirée.

Bibliothèque

La bibliothèque, qui jouxte la mairie, propose des ouvrages pour tous les goûts et tous les âges : romans, documentaires, BD, biographies, revues, encyclopédies, dictionnaires, albums (pour les tout-petits), littérature pour la jeunesse... Le prêt est gratuit.

Chaque année, une partie du fond est renouvelé grâce au prêt de la Bibliothèque centrale du Cher.

Horaires d'ouverture :

mercredi de 14h30 à 17h

samedi de 9h à 12h,

La responsable, N. Chassagne.

Déchetterie à Orval

Particuliers

Ouvertures	Lundi	13 h 30 – 17 h 30		
	Mercredi	9 h 30 – 12 h	et	13 h 30 – 17 h 30
	Vendredi	13 h 30 – 17 h 30		
	Samedi	9 h – 12 h 30	et	13 h 30 – 17 h 30

Entreprises

Ouvertures	Tous les jours	8 h 30 – 12 h	et	14 h – 17 h
------------	----------------	---------------	----	-------------

Ateliers, Associations et Club :

ACPG CATM : Monsieur GUENOT Bernard, Président

Atelier Point de croix : Madame MAXIMILIEN Micheline, Présidente

Body Fitness : Madame FURET Muriel, Présidente

Club de l'Amitié des aînés ruraux Drevant, Colombiers : Mme LIONNET, St Amand

Comité de Saint Blaise : Monsieur TROUBLAT Jean-Paul, Président.

Comité des fêtes de Colombiers : Monsieur LE LIBOUX Alain, Président

Euro School : Madame MARTIN Marylène, Présidente.

Etoile sportive de Colombiers : Monsieur MOGEOT Jean-Pierre, Président.

Office religieux

La messe a lieu le deuxième samedi de chaque mois à 19 h 15.

Ramassage des ordures ménagères, déchets verts et « monstres »

Depuis 2002, le ramassage des ordures ménagères est de la compétence de la Communauté de Communes qui adhère au SMIRTOM.

Les conteneurs vous sont fournis gratuitement ; en cas de problème avec l'un d'eux, vous pouvez vous adresser à la mairie qui transmettra.

La collecte a lieu le mercredi matin, même les jours fériés. Toutes les semaines, les conteneurs marron et jaunes sont ramassés; ceux de couleur bleue et verte le sont alternativement, une semaine sur 2, le calendrier 2007 est joint à ce bulletin.

Depuis 2004, le coût des ordures ménagères est directement retenu sur votre feuille d'impôts sous forme d'une taxe calculée proportionnellement à votre taxe de foncier bâti.

La commune organise 2 fois par an une collecte pour les « monstres ».

Un emplacement pour accueillir les déchets verts existe au fond de la zone artisanale (**attention : un bac est réservé aux gazons et déchets de jardin, un autre aux branches, ne mélangez pas les deux**). Pour les plus gros déchets verts, tailles d'arbres par exemple, vous pouvez demander le prêt de la remorque du syndicat des chemins. (02 48 96 13 81).

Syndicats gérés à Colombiers :

Syndicat Intercommunal d'Entretien des Chemins Communaux

Adresse : Zone artisanale – COLOMBIERS . Tél 02 48 96 13 81
Syndicat regroupant les communes de Colombiers, La Groutte et Bouzais
Président : DODEMENT Yves.

Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique

Adresse : Mairie de Colombiers . Tél 02 48 96 21 72
Syndicat regroupant les communes de Colombiers, Drevant, La Groutte et Saint Georges de Poisieux.
La commune de Bouzais est associée
Président : BONE Daniel

Syndicat Intercommunal de transport scolaire Charenton Saulzais.

Adresse : Mairie de Colombiers . Tél 02 48 96 21 72
Syndicat regroupant 22 communes du sud du Cher et du nord de l'Allier qui a pour compétence de gérer les transports scolaires collèges, lycées et regroupements pédagogiques sur une zone allant de Valigny jusqu'à Culan en passant par Saint Amand Montrond.
Président : BONE Daniel

Quelques épisodes de 2006 en images



7 janvier – vœux de la municipalité



28 janvier, paysage de neige



29 janvier, repas du CCAS



4 février, Saint Blaise



7 mai, brocante Euro school



11 juin, exposition des coccinelles

16 juin Assemblée générale du foot



2006 en images, suite



31 mai fête des mères



18 juin fête des pères



19 juin, journée foot district - RPI



13 juillet, café Duval



Réfection du préau, vacances Toussaint



1^{er} prix maisons fleuries



25 novembre. plantation des arbres



26 novembre. remises de médailles

Travaux et investissements en 2006.

Travaux communaux

Réfection du toit du préau de l'école par l'entreprise Dubuisson pour une somme de 5 756 € HT, subventionnée à hauteur de 2 302 € par l'Etat.

Enfouissement des lignes rue de la Monnaie, travaux pris en charge par la communauté de communes pour les réseaux et par la commune pour les lampadaires. Le paiement de ces travaux sera effectué en 2007 avec le programme prévu, rue du Puits et rue de la Jumelle.

Fossé exutoire des eaux pluviales et eaux d'orage, partie champêtre (350 m de buses de 600 mm et 160 m de 400 mm).

Début de la restauration de la Maison du stade (frisette sur les soubassements, changement des portes, peinture, auvent,...).

Travaux prévus en 2007

Enfouissement des lignes et restitution de l'éclairage public rue de la Jumelle, rue du Puits dans le cadre de la communauté de communes.

Création d'un fossé exutoire pour diriger les eaux d'orage captées rue de la Jumelle et rue du Puits vers le bassin du Cher, partie bourg. Ces travaux, jugés prioritaires, sont subventionnés par le Département aussi bien pour la partie Communauté de communes que pour celle de la commune.

Etude de l'aménagement de l'ancienne mairie en seconde salle de classe par le cabinet d'architecte Auroy en vue d'un dépôt de demande de subventions en juillet 2007 pour des travaux éventuels en 2008.

En cas d'obtention des subventions demandées en juillet 2006, réalisation d'un plateau sportif vers le stade et aménagement d'un espace ludique pour les tout-petits au-dessus de la mairie.

Vous devez savoir... Vous devez savoir... Vous devez savoir... Vous devez savoir...

Grange face à la rue du Puits :

Devant l'impossibilité d'une transformation en logement social compte tenu du coût des travaux et des contraintes exigées pour l'obtention de subventions limitées, le Conseil Municipal a décidé la vente de cette grange et du terrain attenant.

Un appel d'offre a été réalisé conformément à l'estimation des domaines, à savoir, 13 000 € pour la grange et 620 m² de terrain ; 8 500 € pour le restedu terrain, ramené à 5 000 € en raison de la contrainte du passage des buses.

Le terrain a été attribué à M et Mme Vincent pour 5 000 € et la grange à M. et Mme Duval pour la somme proposée de 16 920 €.

Subventions allouées en 2006 :

AFAD : 45 €

Comice Agricole CHATEAUNEUF : 30 €

Amicale Secrétaires de Mairie : 35 €

Club de l'Amitié Drevant : 170 €

S.P.A. : 72 €

E.S. COLOMBIERS : 500 € + 1 000€ à titre exceptionnel

Bibliobus : 55 €

Association des Pêcheurs de COUST : 152 €

ADPEP18 : 45 €

Comité des fêtes de Colombiers : 300 €

Body fitness de Colombiers : 100 €

Association des Maires du Cher : 31 €

Association des Maires de France : 59 €

Comice agricole Saulzais : 30 €

Subventions diverses : 376 €

Les Coccinelles : aucune subvention n'est allouée en contrepartie nous leur assurons le prêt des locaux et les photocopies gratuites.

TOTAL DES SUBVENTIONS 3 000 €.

CCAS. Centre Communal d'action sociale.

Comme tous les ans, le CCAS a offert un repas aux Aînés de la commune. Cette année encore, ce fut un plaisir de se retrouver, dans une ambiance conviviale, autour d'une bonne table, au restaurant l'Amandois.

Une autre manifestation, toujours très appréciée, a eu lieu le jour de la sainte Catherine. Puisque ce jour-là, « tout bois prend racine », nous avons planté 2 arbres fruitiers pour célébrer la naissance de deux enfants dans notre commune.

Bienvenue à Louis Perrot et à Bérénice Gayet qui sont nés tous les deux en août 2006. Il leur a également été offert un cadeau souvenir au cours du vin d'honneur qui a clôturé cette petite « cérémonie ».

La présidente, N. Chassagne.

ANPE

Les demandeurs d'emploi habitant Colombiers peuvent consulter le site ANPE sur Internet, gratuitement, à la mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

CARTE COMMUNALE

Suite à la décision prise en 2005 par le Conseil Municipal, un travail s'est engagé avec le cabinet Philippot afin de définir les zones constructibles sur la commune. La prochaine étape sera une enquête publique afin que chacun puisse émettre son avis avant l'adoption définitive de cette carte communale.

ELECTION D'UN ADJOINT

Suite à la démission de M Jézéquel, premier adjoint, pour cause de déménagement, à compter du 26 septembre 2006, le Conseil municipal a procédé à l'élection de son remplaçant.

C'est M. Alain Béguel qui a été élu à la majorité absolue. Il remplacera M Jézéquel dans les syndicats et commissions dont il était membre.

FORMATION

Le Conseil municipal a décidé de financer une formation de transport en commun pour le jeune Damien Mangué embauché par la commune dans le cadre d'un contrat aidé (CAE).

SECURITE ROUTIERE

Des panneaux indiquant le site de la Tranchasse avec le Pont Canal ont été posés.
Le miroir en haut de la rue de la Jumelle a été remplacé.

MEDAILLES

La médaille du mérite agricole a été attribuée par M le Ministre de l'agriculture et remise par M Paviot, ancien Président de la chambre d'agriculture à M JEZEQUEL Maxime le 26 novembre 2006.

La médaille d'honneur régionale, cantonale et communale a été décernée par M Le Préfet et remise par M Vinçon, Sénateur Maire de Saint Amand à M JOUISSANT Louis le 26 novembre 2006 pour 30 ans de mandats municipaux.

BUDGET 2006

Taux des 4 taxes pour l'année 2006 inchangé par rapport à 2005

Taxe d'habitation : 14,75 %
Foncier bâti : 23,74 %
Foncier non bâti : 42,72 %
Taxe professionnelle : 14,37 %

Le budget 2006 s'équilibre en recettes et dépenses

En fonctionnement à la somme de 321 576 €
En investissement à la somme de 211 847 €

Comme nous l'avions prévu, il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt pour équilibrer le budget 2006.

Ce budget prend en compte le financement des futurs travaux prévus en 2007 (rue de la Jumelle, rue du Puits et rue de la Monnaie), l'extension de ceux-ci avec le traitement des eaux pluviales avec réorientation vers la route nationale et l'aménagement des trottoirs et abords de l'école.

Au 1^{er} Janvier 2007 notre dette s'élève à 242 209 €, ou 669 € par habitant soit une baisse de 74 € par habitant dans l'année. Ce chiffre brut doit être analysé :

- 77 919 € soit 215,25 € par habitant correspondant aux emprunts contractés pour ALFACOM, ces remboursements d'emprunt sont entièrement couverts par le loyer que nous verse l'entreprise.
- 52 519 € soit 145,08 € par habitant correspondant à des emprunts contractés pour des acquisitions foncières
- 111 771 € soit 308,75 € par habitant correspondant à des emprunts contractés pour travaux.

La dette réelle à la charge de la commune était donc environ de 562 € par habitant au 1^{er} janvier 2005, 527 € au 1^{er} janvier 2006, 424 € au 1^{er} janvier 2007 car la dette contractée pour ALFACOM nous est remboursée par les loyers perçus. Près de 150 € par habitant concernent des acquisitions foncières donc un accroissement du patrimoine communal.

Ces chiffres ont été calculés en prenant le dernier chiffre du recensement, 362 habitants alors que nous sommes beaucoup plus près de 400 maintenant, le prochain recensement aura lieu en 2008.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du PAYS BERRY ST-AMANDUIS

La mise en place de cette opération résulte du constat suivant :

- Le poids des résidences secondaires (13,7% contre 7 % en Région Centre) et des logements vacants (10,9 % contre 7% en Région Centre) est élevé
- **33 %** des résidences principales ne sont pas encore tout confort
- **2/3** des logements datent d'avant **1948**
- En 1999, **5,2 %** des logements n'ont ni baignoire, ni douche (France entière : 4 %)
- Près **d'1/3** des résidences principales n'ont pas de chauffage central (contre 16,1% pour la Région Centre).

Cette opération permettra d'agir sur les actions suivantes :

ACTION 1 PRODUCTION DE LOGEMENTS CONVENTIONNES

- **Pour qui** : propriétaires bailleurs. Les **propriétaires de logements ou bâtiments vacants depuis plus d'un an** (les bâtiments doivent se situer en zones urbanisées (bourg, hameau). Les **Propriétaires Bailleurs de logements locatifs occupés ou vacants depuis moins d'un an**, qui mettent aux normes ou améliorent le confort d'un logement ou d'un bâtiment vacant depuis moins d'un an. Le conventionnement est obligatoire : simple ou en Logement d'Insertion Privé
- **Pour quoi** : produire des logements conventionnés de qualité (accès conditionné aux ressources du locataire entrant) à partir de logements ou bâtiments vacants ou occupés ; répondre à la demande en logements pour les jeunes.
- **Les objectifs annuels** : 48 logements locatifs conventionnés
- **Travaux pris en compte** : amélioration de l'habitat en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement des immeubles et des logements.
- **Les taux de participation financière des partenaires¹** :
 - **Logement vacant depuis plus d'un an**
 - ❖ Jusqu'à 45% sur une base de 35 000 € de travaux
 - ❖ Prime de sortie de vacance 2 000 €
 - **Logement occupé ou vacant depuis moins d'un an** :
 - ❖ Jusqu'à 45% sur une base de 22 280 € de travaux

ACTION 2 ADAPTATION DES LOGEMENTS DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

- **Pour qui** : **Propriétaires Occupants** (sous conditions de ressources) âgés de plus de soixante ans ou handicapés (80% mini CO.T.O.RE.P.). **Propriétaires Bailleurs** pour répondre aux besoins d'un locataire en place, handicapé ou âgé, ou pour des logements vacants dans le cadre d'une offre nouvelle et adaptée, en logement conventionné.
- **Pour quoi** : Favoriser le maintien à domicile des propriétaires occupants. Développer une offre locative en logements adaptés pour personnes âgées ou handicapées, en centre bourg.
- **Les objectifs annuels** :
 - 33 logements de Propriétaires Occupants financés par l'ANAH

¹ Ces chiffres sont donnés à titre indicatif et seule une analyse approfondie de chaque dossier permettra de connaître le montant de l'aide qui peut être sollicitée.

- 10 logements locatifs (5 occupés et 5 vacants) co-financés par l'ANAH et les communes du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois
- **Travaux pris en compte** : travaux d'accessibilité et d'adaptation de l'immeuble et du logement, travaux d'amélioration de l'habitat en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement des logements. Ces travaux pour être pris en compte devront obligatoirement être adaptés aux personnes âgées ou handicapées.
- **Les taux de participation financière des partenaires² (Taux moyen d'aides : 59% soit 17 800 €)**:
 - **Propriétaires Occupants**
 - ❖ **Anah** base 8 000 € (travaux d'adaptation au handicap) 70% soit 5 600€
 - ❖ **Caisses de Retraite / Conseil Général (APA)** Selon régime de retraite du demandeur et groupe de dépendance (à partir GIR 4)
 - **Propriétaires Bailleurs (logements conventionnés)**
 - ❖ **Anah** base 8 000 € 70% soit 5 600 €+ base 22 000 € (autres travaux) 35% soit 7 700 €
 - ❖ **Région Centre** 30 000 € 5% soit 1 500 €
 - ❖ **Communes du Pays Berry St Amandois** 10% soit 3 000 €

ACTION 3 AMELIORATION DES LOGEMENTS PRECAIRES & SORTIE D'INSALUBRITE

- **Pour qui** : Propriétaires Occupants, Propriétaires Bailleurs ou de Logements Vacants, avec ou sans arrêté d'insalubrité. Des conditions de ressource sont à respecter. **Communes ou leurs groupements** « qui se substituent aux propriétaires défaillants »
- **Pour quoi** : Lutter contre l'habitat indigne. Améliorer le confort des résidences principales très inconfortables.
- **Les objectifs annuels** :
 - 15 logements de Propriétaires Occupants
 - 8 logements locatifs, dont 3 occupés et 5 vacants.
- **Travaux pris en compte** : Sur immeuble : les travaux de gros œuvre et les raccordements, les travaux d'aménagement et d'équipement relatifs à la sécurité des biens et des personnes. Dans les logements : les équipements sanitaires, l'étanchéité des pièces humides, la ventilation, le chauffage, la mise en conformité des installations électriques ou de gaz, les travaux d'aménagement et d'équipement relatifs à la sécurité des biens et des personnes.
- **Les taux de participation financière des partenaires² (Taux moyen 57% soit 17 200 €)**
 - **Propriétaires Occupants**
 - ❖ Jusqu'à 55% sur une base de 26 000 € de travaux
 - **Propriétaires Bailleurs (conventionnement obligatoire)**
 - ❖ Jusqu'à 60 % sur une base de 26 000 € de travaux

ACTION 4 FAVORISER L'UTILISATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

- **Pour qui** : Propriétaires Occupants, Propriétaires Bailleurs ou de Logements Vacants, sans conditions de ressources.
- **Pour quoi** : Favoriser les installations utilisant une énergie renouvelable (solaire, solaire photovoltaïque, le bois, la géothermie...).
- **Travaux pris en compte** : Fenêtres individuelles isolantes (l'ensemble des menuiseries extérieures (hors portes) devra être changé), Chaudière individuelle à condensation, Chaudière individuelle bois, Chauffe eau solaire individuel, Système thermodynamique air/eau, Système thermodynamique géothermal, Systèmes solaires combinés, Contrôle du projet et de la réalisation des travaux par l'Espace Info Energie
- **Les taux de participation financière des partenaires**
Communes du Pays Berry St Amandois base 1 500 € 50% soit 750 €

Les partenaires de l'opération :

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat qui apportera sur 5 ans 4 240 000 €

Le Conseil Régional du Centre qui financera la première année à hauteur de 50 400 €

Les communes du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry St Amandois pour 220 000 €.

L'opération débutera le **1^{er} janvier 2007** pour une durée de cinq ans.

Contact : Mission Habitat Pays Berry St Amandois Mme Magali Permentier **02 48 96 16 82**

LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE Colombiers – Drevant – La Groutte – Saint Georges de Poisieux

<http://sirpcolombiers.free.fr>

A la rentrée de septembre 2006, le RPI compte 6 classes réparties sur 5 communes :

- 1 classe maternelle à Saint Georges de Poisieux (Mme GODIGNON) qui accueille 27 enfants
- 1 classe maternelle à Bouzais (Mlle MIGNOT) qui accueille 26 enfants
- 2 classes à La Groutte (CE1 – CE2 – CM1, Mme COULON et Mme HEIM) qui accueillent 47 enfants
- 1 classe à Drevant (CP, Mme SOULET) qui accueille 18 enfants
- 1 classe à Colombiers (CM1 - CM2, Mme BONE) qui accueille 25 enfants.
- Ce sont donc 143 enfants qui fréquentent le RPI : 42 de Colombiers, 43 de Drevant, 33 de Saint Georges, 11 de La Groutte, 9 de Bouzais, 4 de Saint Amand et 1 de Faverdines.



Cette année scolaire est marquée par la réfection complète des 2 classes de l'école maternelle située à Saint Georges de Poisieux. Pendant les travaux, les plus petits sont accueillis à la salle des fêtes de Saint Georges et les plus grands dans l'ancienne classe de Bouzais.

Depuis cette rentrée, pour tenir compte du nombre d'enfants, le Conseil général a mis en place un double circuit de ramassage, un car partant de Bouzais, l'autre de Colombiers.

La cantine, gérée par la commune de Drevant, est subventionnée à hauteur de 2,5 € par repas consommé par l'ensemble des communes concernées.

Dans chaque commune, hors La Groutte, des garderies accueillent les jeunes avant et après la classe. Ces garderies sont payantes, les cartes doivent être retirées dans les mairies respectives.

Le rythme scolaire est la semaine de 4 jours et demi : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

Chaque année, de nombreuses activités sont organisées par les institutrices : visites extérieures nombreuses et diverses, arbre de Noël, carnaval, fête de l'école Les échanges européens se sont terminés en juin dernier avec l'accueil des correspondants italiens et allemands durant la dernière semaine du mois de mai.

En 2007, les CM2 iront en classe de neige à Pont du fossé du 10 au 16 février. Ces séjours sont possibles grâce à la participation importante de l'association Euro school (2 250 €), participation d'un montant identique à celle des communes et une participation moindre du Conseil général. Le coût demandé à chaque famille est au maximum de 100 €, certaines familles étant par ailleurs aidées par les comités d'entreprise ou autre.

Le Président D.BONE

Syndicat Intercommunal Entretien des Chemins Communaux BOUZAIS-COLOMBIERS-LA GROUTTE

3, ZA LES RECOMPENSES
18200 – COLOMBIERS
Tél/Fax : 02.48.96.13.81

Chers concitoyens,

Même si l'hiver ne s'est pas encore bien manifesté, nous voici à l'époque des calendriers et des bulletins municipaux, j'en profite donc pour vous donner quelques infos sur le fonctionnement du SIECC en 2006.

Au 1^{er} Janvier 2006, nous renouvelons le contrat de travail de Gérard ROUEIL pour 2 ans (contrat CAE, le Cnasea nous rembourse 90 % des salaires).

En février 2006, Daniel COLLIN reprend son activité après son arrêt dû à un accident du travail.

En mars 2006, le budget est voté et s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 120 525 € et en dépenses et recettes d'investissement à 55 100 €.

Pour l'année 2006 la participation des communes s'établissait comme suit :

* Bouzais	33 019,35 €
* Colombiers	51 887,55 €
* La Groutte	9 434,10 €

Comme je vous l'avais signalé dans le précédent bulletin, nous comptabilisons un prêt de 38 000 € pour l'achat du nouveau tracteur tondeuse Iseki (coût 21 958 €) équipé du système « Mulching » et l'acquisition d'une remorque (coût 11 122 €) le reliquat doit servir à changer le fourgon Master lorsque nous trouverons une bonne occasion.

Comme prévu le camion Saviem JP 13 a été vendu 3 000 € ! Même bien vendu !

Pour rappel ces investissements n'ont pas pour effet d'alourdir les charges du SIECC puisque la nouvelle annuité de prêt est compensée par la tombée d'un prêt ancien et la disparition des frais fixes du camion.

Après quelques mois d'utilisation la remorque semble correspondre parfaitement à nos besoins. Son choix a été discuté par des « spécialistes » et le résultat est concluant.

Pour 2007 nous prévoyons l'aménagement d'un auvent sur le pignon du hangar pour abriter cette remorque.

Un 2^{ème} bac de déchets a été aménagé accolé au 1^{er} pour recevoir les branches derrière l'atelier de Berry-Façonnage. Bravo pour l'utilisation, le tri est respecté (gazon, petits débris à droite, grosses branches et taille à gauche)

Je pense avoir fait le tour des faits majeurs du SIECC en 2006, j'arrête donc mes propos en remerciant l'ensemble des collaborateurs du SIECC pour le travail effectué et en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2007.

Le Président,

Yves DODEMENT.

Historique de la « Maison du stade »

Suite à la création de l'amicale laïque en 1977 et à son essor rapide par l'organisation de nombreuses manifestations, le besoin d'un lieu spécifique pour les animations est apparu.

La municipalité, au cours de sa réunion du 16 février 1980, envisage de construire sur le terrain de sport un local à usage sportif avec attenant une salle de réunion, en plus des vestiaires, WC, douche et local pour le matériel.

Il paraissait difficile de financer la construction de ce bâtiment, d'autres travaux urgents étant en cours, c'est pourquoi, après une réunion de consultation des habitants de Colombiers travaillant dans le bâtiment, il est décidé de le construire dans le cadre du bénévolat.

Un architecte bénévole ayant une propriété sur la commune se charge

d'élaborer un plan d'approche susceptible d'être modifié au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Cette construction est baptisée « maison du stade ».

Après avoir obtenu le permis de construire le 18 avril 1981, il est décidé de débiter les travaux fin juillet 1981.

Le financement est demandé au Conseil général et à la DDJS. Il reste maintenant à faire le recensement



des personnes bénévoles par corporation.

Avant de lancer les travaux, il faut faire les modifications souhaitées après plusieurs avis.

Au cours d'une réunion de conseil en présence de M Le Sous Préfet de l'époque, celui-ci suggère d'agrandir la salle au maximum (elle fait 45 m² sur le plan). Il faut également ajouter des fenêtres car

Voici les bénévoles selon une liste retrouvée en mairie (si des personnes ont été oubliées qu'elles nous en excusent)

Architecte : M Gaultier Louis

Terrassement : M Albert Lacombe, M Maxime Jézéquel, M Daniel Collin.

Maçons : M Manuel Rebouco, M Avelino De Sousa, M Manuel De Sousa, M Miguel De Sousa, M Abel Imbault, M Guy Pommier

Menuisiers : M Louis Denizard, M Gérard Tierce

Plombiers : M Alain Béguel, M Roger Vincent

Electriciens : M Maurice Baron, M Jean-Claude Baron, M Henri Lotz

Placo : M Martin Januaro, M Mendes José, M Prévost Jean-Pierre

Métallier : M Lucien Auperrin, M Bernard Labergerie

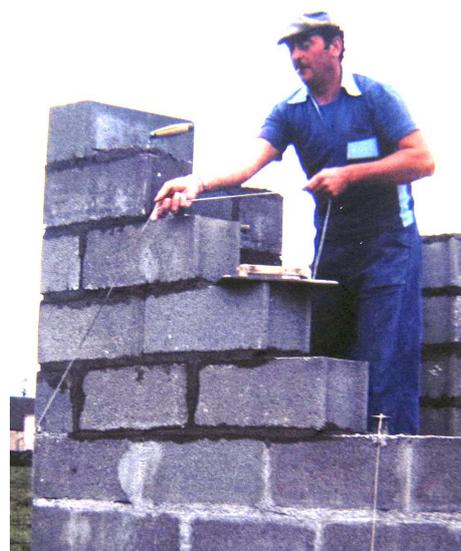
Sans spécialité : M Daniel Bône, M Jean-Claude Gayet, M Marcel Gibault, M Vatel Michel, M Vilbert Alain, ..., les jeunes de 15 à 20 ans.

Caviste : M Lucien Jolivot.

elles n'étaient pas prévues au départ.

L'idée est retenue et une nouvelle étude est faite avec un technicien du bâtiment, des fenêtres sont insérées ainsi que des menuiseries spéciales pour le bar.

A l'implantation exécutée par M Rebouco et M Denizard, le bâtiment est agrandi d'un mètre en largeur et l'avent ouest est intégré pour faire une cuisine-bar. La salle de réunion fait maintenant 90 m², surface minimum pour faire des petites manifestations dans de bonnes conditions.



Les travaux peuvent commencer : fondations, coulage de la dalle,...

L'organisation d'une telle construction avec des bénévoles s'avère n'être pas très facile à mettre en place, il arrive qu'il y ait quatre maçons et aucune aide ou, des aides et pas de maçon. M Denizard, adjoint responsable n'est pas toujours à la noce et en plus, il faut approvisionner toutes les corporations en temps et heure.

Au fil de la construction, il faut modifier les menuiseries qui ne sont pas adaptées pour être posées à l'extérieur (par exemple la fermeture du bar), il faut revoir la distribution des pièces.

Au fur et à mesure que la construction avance, la main d'œuvre se fait de plus en plus rare car les épouses commencent à se plaindre que les maris négligent leurs travaux personnels !

Courant 1982, le bâtiment est couvert, les menuiseries posées, le placo mis en place.

A cours de fonds pour financer le carrelage, M Bône, Président de l'Amicale laïque, propose d'organiser une manifestation dont le bénéfice sera utilisé à cette fin, ce qui fut fait.



Le crépi est confié à une entreprise, celui-ci nécessitant un matériel spécifique.

A la fin des travaux, il reste un plombier (M Béguel) et un électricien (M Lotz) qui ont terminé seuls les installations, 15 jours à un mois de travail pour chacun.

Le bar et les différents meubles seront également faits en bénévolat par M Denizard. Le mobilier est financé par le SMAD SABEM.(tables et chaises).

Pour l'anecdote, suite à la réception des travaux, il faut évidemment demander un certificat modificatif pour justifier tous les changements intervenus depuis le projet initial.

L'inauguration est faite en présence du Président du Conseil général, ancien Ministre, Monsieur Jean-François Deniau qui ne manque pas de remercier l'ensemble des bénévoles et d'admirer leur réalisation.

De belles manifestations sont très rapidement organisées par l'Amicale Laïque : Noël, carnaval, rifles, concours de belote ; puis en 1985, un club de football, l'étoile sportive de Colombiers, est créé, ce qui augmente d'autant plus les animations proposées aux habitants.

La gestion de la « maison du stade » ne fut pas toujours sans problème, le partage entre les particuliers et les associations ne se fit pas toujours sans grincements de dents.... Mais maintenant tout cela est oublié et un équilibre a été trouvé en donnant bien évidemment la priorité aux associations de la commune... à la condition bien sûr qu'elles en fassent la demande en temps et heures.

Cette « maison du stade » a beaucoup apporté pour la vie de la commune, elle a été un véritable lieu de rassemblement pour les habitants et l'on peut se dire que, si elle n'existait pas, il faudrait la créer. Mais y aurait-il encore des bénévoles pour la construire ?

Louis Denizard



EUROSCHOOL

L'association, depuis sa création en 1998, a financé pour les élèves de CM2, des voyages à la montagne ainsi qu'à l'étranger (Belgique, Ecosse, Italie, Allemagne). Cette année, nous avons achevé le projet Comenius en accueillant courant mai 2006, les élèves allemands et italiens.

Cette année, Mme Bône, institutrice à Colombiers, accompagnera ses élèves de CM2 en classe de neige à Pont du Fossé, dans les Hautes Alpes, du 10 au 16 février 2007.



Grâce à la mobilisation de tous, l'association a pu élargir ses possibilités de financement, en offrant à l'ensemble des enfants du RPI des sorties (spectacles, cinéma) et ce en accord avec l'équipe pédagogique.

L'association souhaite poursuivre dans ce sens son intervention. L'année scolaire 2006-2007 sera également une période de réflexion pour élaborer les projets à venir.



Comptant sur votre participation, nous vous proposons le calendrier des prochaines festivités :

- 21 Janvier 2007 randonnée pédestre, VTT à **La Groutte**.
- 18 Mars 2007 rifles à la salle des fêtes de **Drevant**.
- 6 Mai 2007 brocante à **Colombiers**.
- 30 Juin 2007 fête des écoles à **Colombiers**.



Les membres d'Euroschool vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La Présidente,

M.Martin

COMITE DE SAINT BLAISE COLOMBIERS

Samedi 3 février 2007

Messe à 11 heures en l'église de Colombiers suivie du vin d'honneur à la salle des fêtes.

Le bâtonnier sortant est M. BACHELIER Antoine.

Le bâtonnier entrant est Mme MOURATILLE Valérie.

21 h 30 : Bal à la salle des fêtes de Drevant avec l'orchestre « Dominique FLOQUET » à l'occasion duquel seront élues les reines de Colombiers, Drevant et La Groutte qui représenteront leur commune à l'élection de la reine du canton pour le Comice agricole des 25, 26 et 27 août 2007.

A.C.P.G. C.A.T.M.

Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants Algérie Tunisie Maroc

- **Participation aux cérémonies commémoratives** de Colombiers, Drevant et La Groutte
- **Activités festives :**
 - Galette des rois le 24 janvier.
 - Congrès cantonal suivi d'un repas le dimanche 4 mars 2007.
 - Repas amical à Colombiers le mardi 8 mai avec les veuves et les sympathisants.
 - Congrès départemental à Henrichemont le 2 juin.
 - Journée festive avec nos amis de Saulzais à Colombiers le samedi 1 septembre 2007.
 - Dimanche 11 novembre 2007 : repas.

Nous remercions Monsieur le Maire et sa municipalité pour la mise à disposition de la Maison du stade.

Coups de chapeau

A Louis et Simone Denizard qui, depuis 1985, ont donné la totalité de leurs loisirs à l'Etoile Sportive de Colombiers et qui ont décidé de passer la main lors de l'assemblée générale du Club au mois de Juin. Ils ont par leur action su constituer un groupe performant qui s'est hissé cette année en première division départementale.

A l'ensemble des joueurs de l'Etoile Sportive de Colombiers, de ses dirigeants pour la création de l'école de foot et la montée en première division départementale.

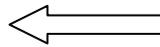


Comité des Fêtes
De Colombiers

Le Comité des Fêtes



Monsieur le Président du Comité des Fêtes, le Bureau et tous ses membres sont heureux de vous présenter tous leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2007.



Récompenses des Maisons fleuries

Le comité des fêtes commence sa 4^{ème} année d'exercice. Après ces 3 années d'activité, il peut s'enorgueillir d'un bilan positif. Tout cela grâce à une équipe qui a l'esprit, l'envie de réunir et divertir les habitants de la commune.

Cette année ne s'est pas toujours déroulée comme nous l'aurions souhaité, par exemple le pique-nique a été annulé à cause de la météo. Nous nous excusons auprès de toutes les personnes qui avaient mis beaucoup d'entrain dans cette perspective.

Pour l'année qui vient, notre commune a un défi à relever : la réalisation d'un char à l'occasion du prochain comice agricole au mois d'août. Aussi, nous demandons à tous ceux et celles qui ont du courage et de la volonté de se faire connaître pour nous aider à construire le plus beau char du comice 2007.

Nos prochaines activités sont les illuminations de Noël, la galette des rois(2^{ème} week-end de Janvier), la randonnée du 25 Février, les rifles en Avril, les œufs de Pâques...

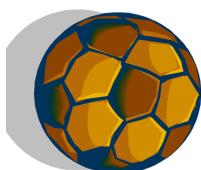


Le bureau : Président d'honneur : Daniel Bône, Président : Alain Le Liboux,
Vice Président : André Davoust, Trésorier : Éric Rzepka, Trésorier adjoint: André Duret,
Secrétaire: Hervé Boulogne, Secrétaire adjoint : Corinne Mercier.

ETOILE SPORTIVE COLOMBIERS



Equipes séniors



Equipes benjamins et débutants

L'étoile sportive de Colombiers est heureuse de vous présenter le club de football. La saison 2005-2006 a vu la montée de son équipe fanion en 1ère Division départementale (le plus haut niveau dans le département), et on en retire une certaine fierté, cela permet de faire connaître notre village.

Nous sommes la plus petite commune du Cher à évoluer à ce niveau. Un grand merci à notre entraîneur Richard PAUPERT pour son investissement et la réussite de son équipe.

L'équipe réserve s'est maintenue en 4ème division, malgré une saison très difficile.

Le club se compose d'une quarantaine de joueurs et nous avons enregistré l'arrivée de nombreux dirigeants, mais nous ne présentons plus d'arbitre officiel, ce qui nous pénalise.

Nous regrettons le départ de Mr et Mme Denizard qui étaient très impliqués au sein du club et que nous remercions.

Le club reste très familial, nous avons noté le retour d'anciens joueurs de Colombiers.

Cette saison l'école de foot s'est agrandie, avec une catégorie supplémentaire ; celle des débutants (5, 6 et 7 ans) ; ce qui porte l'effectif à 28 enfants, dont une majorité de la commune.

Ils sont encadrés par Damien MANGUE éducateur, ainsi que des joueurs et dirigeants.

Concernant les festivités, nous organisons un concours de belote le 9 décembre 06, un arbre de Noël pour les enfants du club le 16 décembre 06 ; des rifles le 27 janvier 07 à Bouzais et un tournoi pour la fête des pères.

Nous serions heureux de vous accueillir à nos manifestations. Venez nombreux supporter le club.

Merci aux sponsors qui apportent leurs contributions à la bonne marche de l'association.

L'ES Colombiers remercie chaleureusement M. Le Maire ainsi que le Conseil Municipal pour l'aide financière apportée cette année.

Le Président J.P MOGEOT

Les Coccinelles de Colombiers

Année 2006

2006 restera une année excellente pour toutes les brodeuses adhérant au club de Colombiers.

En effet, le mois de juin a vu une exposition inter-clubs à la Maison du stade et a marqué l'ensemble des visiteurs par la qualité des ouvrages exposés ce dimanche. Grâce à leur savoir-faire, toutes les brodeuses ont participé avec talent au bon déroulement de cette journée. Bravo Mesdames pour votre aide sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. Un grand merci à Monsieur le Maire et à son équipe pour le soutien apporté. Soulignons le plaisir d'avoir reçu les clubs de broderie voisins ainsi que la maison du bouton de saint Amand et surtout Madame Marie-Thérèse Chabin, créatrice berrichonne.

Le club toujours actif, dont les membres du bureau furent renouvelés cette année, continue ses activités qui sont de plus en plus nombreuses. Depuis le mois d'octobre, le club vient d'ouvrir ses portes en soirée. Des projets pleins la tête verront sûrement le jour avec entre autre la prochaine exposition prévue en 2008.

Les brodeuses de Colombiers vous invitent cordialement à venir les rejoindre au sein de leur club qui se réunit un vendredi sur deux à 14 heures et 20 heures en la Mairie de Colombiers.

La Présidente
Micheline Maximilien





BODY FITNESS COLOMBIERS

L'association est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2007

C'est une nouvelle saison qui redémarre pour notre cinquantaine d'adhérentes et l'équipe d'animatrices toujours aussi passionnées. Pas de changement dans le déroulement des séances et de l'encadrement. Nous remercions vivement le Conseil Municipal de COLOMBIERS pour la subvention accordée. L'association a pu investir dans l'achat de matériel, notamment une cinquantaine de bâtons et d'élastiques permettant ainsi de diversifier les séances. Comme l'an passé, les adhérentes ont pu déguster la galette des rois en janvier et clôturer la saison en juin par la traditionnelle sortie vélo en famille d'une dizaine de kilomètres.

Si toutefois l'envie vous prend de vous « dépenser » dans la bonne humeur, alors franchissez le pas et rejoignez-nous !



La Présidente,

Muriel FURET

Rappel des horaires : lieu : « Maison du Stade » de COLOMBIERS

LUNDI	19 H 30 à 20 H 30	AEROBIC
MERCREDI	19 H 30 à 20 H 30	STEP

Animatrices :

GISLAINE DENIZARD	AEROBIC	(secrétaire de l'association)
FLORENCE ROUSSEAU	AEROBIC	(trésorière de l'association)
NATHALIE TIFFENEAU	STEP	
NATHALIE MORISSE	STEP	
FRANCINE RINCE	AEROBIC	